

Trilbardon
1734
Minutte



premier
Minutte

L E present Registre contenant ~~Minutte~~ feuillets
cotteez & paraphes par premier& dernier; par Nous LOUIS-
MARIE-ROBERT MARQUELET, Chevalier Seigneur de la Noue,
Conseiller du Roy, Lieutenant General de la Ville, Bailliage &
Siege Presidial de Meaux, pour servir de ~~Minutte~~
à enregittrer les Actes des Baptêmes, Ma-
riages & Sepultures de la Paroisse de Trilbardon
pendant l'année 1734 seulement, & en être en fin de lad'. Année
raporté au Greffe dudit Bailliage la grotte, signée & certifiée, con-
forme à la minute par le sieur Curé de lad' Paroisse, à peine de
fausse de son tem poré, & de vingt livres d'amende contre les Mar-
guilliers de lad' Paroisse, le tout suivanl' Ordonnance de 1667.
& l'Edit du Roy du mois de Decembre 1666. FAIT à Meaux le
dernier Decembre mil sept cent trente.

O B S E R V A T I O N S.

DANS LES BAPTÊMES, FAIRE MENTION:

1. Du jour de la naissance de l'Enfant, & le jour de son Baptême.
2. Nommer le Pere, la Mere, le Parrain & la Marteine.
3. Faire signer le Parrain & la Marteine s'ils le scavent, aussi bien que le Pere
s'il est présent, ou déclarer qu'ils ne scavent signer.

DANS LES MARIAGES, FAIRE MENTION:

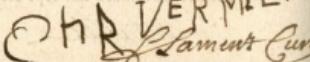
1. Des noms, surnoms, âges, qualitez & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de famille, en tuelle, curatelle, ou en puissance d'autrui.
3. Faire les Mariages en présence de quatre témoins qu'il faut nommer par noms,
surnoms, qualités & demeure, déclarer s'ils sont pacens, de quel côté, & en
quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées & les témoins, ou déclarer qu'ils ne scavent.

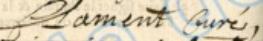
DANS LES SEPULTURES, FAIRE MENTION:

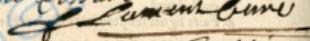
1. Du jour du Décès, & lieu de la sepulture.
2. Les faire en présence de deux parents ou amis, qu'il faut nommer par
noms, surnoms & vacations.
3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont déclaré ne scavoient signer.
Enfin dans la grotte qui sera envoyée au Greffe, copier fidèlement & transcrire
tout ce qui est en la Minute, même les signatures.

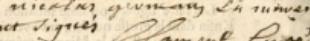
Pour l'imitation & papier de la minute & greffe; a été déboursé *38* sols par

L'an mil Sept cents trente quatre
Le ouzé jannier ont été maries dans paix
Jean Sengnon tisserand veuve en premier nœud
de faveur avec Lembert, tisserant en la
maison de St Sébastien de la Ville de Meaux
assiste de bernard lefebvre maunourien de cette
paroisse et de robert domine maître école.
Ils eurent pour nœud volont veuve en premières
noeuds et fidèle du moins de cette paroisse
assiste de Jean Rebort son beaufrère d'Alençon
échoppe aussi beaufeuve, pierre rebort frère
d'eschelle rennes nom et autres hommes
protestants. Le pere, jean rebort et autres
chez l'espion ^{en prison} et déclarer ne furent signés et
ont signé ^{en prison} Jean Sengnon

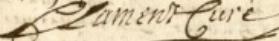
B6 S. L. Seben CH R VER MEE.
Journal  Lament Cury

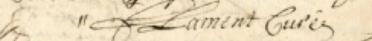
L'an 1434 Le vingt quatre janvier a été baptisé
jean ne pere de mariage de Claude Logain et
de geneviève giraud le pere, jean manille
la marraine geneviève de sart qui ont fait faire
une seauve signer  Lament Cury

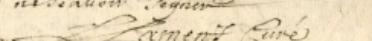
L'an 1434 Le trente et un de cette année
marquante que est au mariage de françois
vermet et de chad l'etat le pere le pere chauve
et assise la marraine marguerite le pere et
ont signé ^{en prison} Etienne Costar  Lament Cury

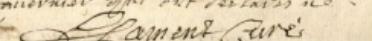
L'an 1434 Le sept ouzé cette baptisée
marie marguerite nee du quattro a moins d'un an
de mariage des Denis gremain et de marguerite
le pere le pere nicaise gremain la marraine
marie gremain ont signé  Lament Cury

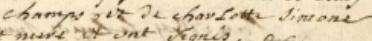
L'an 1434 Le vingt mai a été

Baptisé françois
ne pere de mariage de
jean apres le mariage
que de la maison de
francis costar  la mairie
mairie de paris qui ont fait faire ne furent
signé 

L'an 1434 Le vingt six a été baptisé dans
l'alle de lausanne de l'eglise du lote et de avis le chanoine
du prévôt de l'eglise de thomas hubert garcon age de
trente ans et deux de ses jours de graches, fils
de thomas hubert labouret et de nicole pluie le
pere et mere, fait en mense de tems des festivités
Le hubert  G. Rodier Episteme hubert 

L'an 1434 Le quatorze mai a été baptisé anne nicole
ne pere de mariage de jacques grotto vienne
et de gonne nicole pudent. La pere jean
vermet la marraine mireille jehanne grotto
qui ont fait faire ne furent signé  Lament Cury

L'an 1434 Le vingt mai a été baptisé denis nicas
ne pere de mariage de denis gremain et de marguerite
le pere de la boussemare et de marguerite
marguerite le pere denis gremain la marraine
mireille mireille gremain qui ont fait faire ne
furent signé  Lament Cury

L'an 1434 Le vingt mai a été baptisé le corps
de geneviève madelaine age de trois ans et demy
fille de thomas champs et de charlotte simone
godin le pere et mere et ont signé  Lament Cury

L'an 1734 Le quatorze mai ayant été baptisé
d'une fille née le 6me aulté le corps brûlé au
marché place chalopin de la marie jeanne
et son pere Lassere n° 46 monsieur curé paroissial
Le prêtre Jean Sauvageot bénit le corps brûlé
paroisse Sainte Geneviève à Paris
nommée Mademoiselle La Poerrie a été
enterré La moitié des étoffes chalopin
ont été signées Jean Sanguin Nicolas Marent
Fleurent Curé

L'an 1734 Le dix neuf mai a été enterré Le Corps de
Jean age de 30 huit mois ou l'anniversaire de Claude
Vigueret et de marie jeanne naueilair et ont signés
Le sieur - Fleurent Curé

L'an 1734 Le vingt juillet ayant été enterré Le Corps
de Louis de nucle age de quatre ans et deux jette de
Gaudibé Le febreux malouin et de sa femme
Nicole Bayard et ont signés BLE Fleurent Curé

L'an 1734 Le trente et un juillet ayant été enterré Le Corps
de Marie jeanne age de deux ans ou l'anniversaire
de fille de Jacques Grosjean Vigueret et de Jeanne
parent les pere et mere ont signés
Fleurent Curé

L'an 1734 Le quatre juin ayant été enterré Le Corps
de Marie madelaine age de deux ans ou l'anniversaire
fille d'Antoine Larivière monsieur et de Marie
madelaine morel ses pere et mere qui ont déclaré
ne savoir signés Fleurent Curé

L'an 1734 Le sept juillet ayant été enterré Le Corps de René
Anselme Bernabé age de dix neuf mois fils de Bernabé
Le febreux monsieur et de Marie Michel Angot
ses pere et mere ont signés BLE Fleurent Curé

L'an 1734 Le huit juillet ayant été baptisé mort
à la chalopette n° 46 Le pere Jean François Bourgoin
Le sieur Le sieur Le pere Jean François Bourgoin
ont signés Jean Jippes Fleurent Curé

L'an 1734 Le
quatre juillet
Le corps
de Jeanne age
de deux ans ou
l'anniversaire de
Marie Bernadette
mariée à Jean
Bourgois et de
Jeanne qui est
morte le 16
août 1733
Fleurent Curé

L'an 1734 Le vingt juillet ayant été enterré Le Corps de Louis
age de six mois ou l'anniversaire de la mort de la pere
Léonard sur le pont aux ardoises à paris Le corps
étoit enveloppé de la chemise de pierre charles
Le sieur pere et de son sieur Fleurent Curé

L'an 1734 Le vingt et une juillet ayant été enterré Le Corps de
Denis nucle age de six mois et deux jours à Paris Le sieur
Berger de la Communiante et de Marguerite Dangier
ses pere et mere ont signés Fleurent Curé

L'an 1734 Le dia deux aulté enterré morte une reine de
l'empire de roca Le corps enterré et l'autorisation Le
sieur son pere et mere Fleurent Curé avec les malles
funéraires La malice ou l'autre morte l'autorisation de
ont signés Mallette Fleurent Curé

L'an 1734 Le vingt deux aulté a été enterré Le Corps de
René age d'un ans ou l'anniversaire fille du pere Charles Bourcier
de chambellan de m. de Billy Demeurant à l'abbaye de St
germain des pres à paris Le sulpice étoit nommé
Le pere de Claude Le sieur de ma pere et
ont signés Fleurent Curé

L'an 1734 Le vingt sept aulté enterré Le Corps
de Catherine née age de vingt jours ou l'anniversaire fille de
cet autres homme et chambellan de m. de Billy Demeurant
Paris à l'abbaye de St Germain des pres Fleurent Curé
de Germain Cot Lefèvre et tout membre de la
famille de sieur Charles Bourcier pere et
signés Fleurent Curé

L'an 1734 Le vingt aulté enterré Fleurent Curé

Le Corps d'autre aye de cette mois fils d'André —
Toussaint et de sa femme Jeanne navier. Son pere et mere
et ont signés

f Clement Curé

Le 1734 Le quinze Septembre a été enterrée Le Corp
de Louis agi de trois mois ou lueurs fils de ~~le~~
Bellecombe le curé de Paris via vers La Halle St.
Et en face de la maison de Jean papillon son pere
D'apres quatre jours et cinq devant le bûcherme, de la
maison de nos bras de la paroisse de Gouyenne et de
Lyon

f Clement Curé

Le 1734 Le dix-sept Septembre aye baptisé
Marie Anne de la Roche au mariage de
Gothelot de la Roche mononcier et de Marie
Anne auquel le pere Jean Vassilius son
conseiller au service de la Cour ont signés
Pierre et Mignot Marie leuillee'

f Clement Curé

Le 1734 Le vingt Septembre ont été mariés à la paroisse
Bellecombe le curé mononcier. Cest le premier mariage de sa
genuine charpentier de cette paroisse affecté de nos
Fantaisies de la paroisse et jacobin, et de Robert
Emmier fils. Ceste paroisse et l'autre sont
Marie Anne Pelleterelle au mariage de Jean
Pelleterelle et de sa femme Jeanne de la paroisse de
Nauvion et affectée de quinze ans de la paroisse de
La paroisse de Nauvion. Et de Jean Pelleterelle
fille de la paroisse. Et ont signé Bellon et mononcier
Le pere et la mère Pelleterelle ont des larmes ne se marier
Signé et ont fait leur mariage.

Le 1734 (mardi) Guillaume Pelleterelle
Dominé *f Clement Curé*
Bonhomme

Le 1734 Le vingt au octobre aye baptisé
marie, annie aye d'apres du mariage d'Annie
Le pere et de Jeanne Basson le pere

Four nobles
La marie et
Le pere et
Luis vanitez

f Clement Curé

Le 1734 Le vingt au novembre a été
enterrée Le Corp de marie annie que le vingt trois ou
lueurs fille et pere Jeanne marie affecté de nos
mariages qui ont signés

f Clement Curé

Le 1734 Le vingt novembre aye baptisé marie
Elizabeth, une autre du mariage de pere Le
Oreg et Dame Bouly le pere Jean Vassilius son
genuine mariage le curé de la paroisse
Le pere et la mère *f Clement Curé*

Le 1734 Le dix-neuf novembre aye baptisé
mariés au chur du mariage de Jean Vassilius et de
Jeanne Vassilius Le pere et la mère de la paroisse que
en ce même mariage n'a pas été fait son signature

f Clement Curé

Le 1734 Le vingt et deux Novembre aye enterrée le
Corp de marie Elizabeth que le six jours belle
et pere Le pere au mariage de Dame Bouly
Le pere et la mère ont signé *f Clement Curé*

Le 1734 Le vingt trois Novembre aye Baptisé
mariés au mariage de Jeanne Belle
Le pere au mariage de Jeanne Belle le pere et la mère
que la paroisse Jean Vassilius la genuine
genuine mariage que ont faites ne se marier
Signé *f Clement Curé*

Le 1734 Le vingt et un Décembre pour de Noël aye baptisé
mariés madame née d'apres du mariage de
Marius Gobin et de Charlotte Landou. Le pere Louis
marié La marie mariés madame née de Louis
ont signés. Louis Noe *f Clement Curé*

Signé au greffe la greffe de
L'entente. L'entente signé Louis Noe *f Clement Curé*

f Clement Curé